

PAR BASTIEN SCORDIA

11 janvier 2021, 16:07, mis à jour le 12 janvier 2021, 16:30

Un nouveau grand raout de la réforme de l'État le 4 février, mais pour quoi faire ?

Le cinquième Comité interministériel de la transformation publique (CITP) du quinquennat doit se tenir le 4 février prochain. À un an de la présidentielle, le Premier ministre, Jean Castex, devrait remettre un coup de pression sur l'exécution des réformes. Les enseignements tirés de la crise devraient aussi y être abordés.



Il n'y en a pas eu depuis le début de l'épidémie de Covid-19 et celui qui s'annonce promet d'être scruté avec attention. Un nouveau Comité interministériel de la transformation publique (CITP) doit se tenir le 4 février prochain. Ce sera le cinquième à se tenir depuis le début du quinquennat et surtout, le premier de l'ère Castex, le quatrième et dernier CITP ayant eu lieu le 15 novembre 2019, sous la présidence du Premier ministre d'alors, Édouard Philippe.

À Matignon, on se borne à préciser que ce nouveau CITP visera *“à décliner les priorités de l'action publique”* : *“plus simple, plus efficace et plus près des citoyens”* avec un accent mis sur *“la transparence des résultats”*, sur *“la déconcentration des décisions publiques”* et sur la *“priorité donnée à l'exécution des réformes”*.

Exécution des réformes

Si l'ordre du jour du comité prévu le 4 février ne semble donc pas totalement arrêté, plusieurs sujets y seront à coup sûr abordés. À commencer, donc, par l'exécution des réformes qui, à près d'un an de l'élection présidentielle, représente un enjeu de taille. D'un point de vue politique particulièrement.

Comme il l'avait fait à l'automne dernier, le Premier ministre, Jean Castex, devrait ainsi remettre un coup de pression sur ses ministres pour qu'ils ne relâchent pas leurs efforts en la matière, malgré la crise. *“Notre pays est confronté à une crise sanitaire qui se double d'une crise économique et sociale d'une ampleur probablement inégalée depuis la Seconde Guerre mondiale”*, indiquait-il ainsi dans une circulaire du 18 novembre.

Mais cette crise, poursuivait-il, *“ne doit pas mettre au second plan l'ambition de transformation du président de la République et du gouvernement au service des Français”*

[\[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet\].](#)

Transparence et pression

Jean Castex réclamait surtout, dans cette circulaire, des résultats *“concrets”* et *“visibles”* sur la réforme de l'État, en faisant la promotion du *“baromètre des résultats de l'action publique”* que la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, n'avait pas encore présenté à cette date. Elle le fera ce mercredi 13 janvier en Conseil des ministres.

Le déploiement de 25 politiques déjà lancées y sera détaillé. Ce baromètre *“va attirer l'attention des ministres, des acteurs locaux, des parlementaires sur ce qui n'est pas terminé”*, a expliqué la ministre au *Journal du dimanche*, le 10 janvier. *“On met la pression pour débloquer les choses, a-t-elle ajouté. En 2021, tous les ministres devront faire progresser ces réformes dans tous les territoires.”* Un exercice de pression qui ne manquera pas d'être renouvelé lors du CITP, toujours dans l'optique de la présidentielle. Et ce même si la ministre se garde bien de voir dans ce baromètre un moyen de vanter le bilan d'Emmanuel Macron : *“Ce n'est pas un tract de campagne, mais un outil d'accélération des transformations”*, assure-t-elle.

Premier CITP d'après-crise

Au-delà de la priorité qui y sera donnée à l'exécution des réformes, le CITP sera aussi l'occasion pour le gouvernement de revenir sur la crise sanitaire et ses enseignements en matière de gestion administrative. Une gestion de crise pointée du doigt depuis plusieurs mois et encore très récemment, avec les nombreuses difficultés ayant émaillé le début de la campagne de vaccination contre le Covid-19.

Des propositions de réforme d'ampleur ont déjà été avancées, notamment par les très critiques commissions d'enquête de l'Assemblée nationale ou du Sénat, ou encore par les associations d'élus et les observateurs de tous bords. Reste à savoir si, un an tout juste avant la présidentielle, l'exécutif engagera de grands chantiers en matière de réforme de l'État. Ou s'il les programmera dans un hypothétique deuxième quinquennat macronien.

Sans cesse mis en avant par Emmanuel Macron depuis le début de son mandat, ce processus s'est en effet progressivement enlisé et semble même empêché par la crise sanitaire qui, paradoxalement, pousse à une réforme profonde de l'État. À titre d'exemple, Jean Castex vient d'indiquer que le projet de loi "4D" (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Décomplexification) ne constituerait pas la grande révolution tant attendue : *"Il ne semble pas approprié, en pleine crise sanitaire, en pleine crise économique, de modifier en profondeur les règles du jeu"*, a-t-il fait valoir.[\[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet\]](#).